

EUROMIDCAP CONVICTIONS

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Rapport de gestion
3. Certification donnée par les commissaires aux comptes et états financiers de l'exercice



TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom	EUROMIDCAP CONVICTIONS
ISIN	FR0011992528 (Part AC) FR0012610145 (Part IC) FR0013304060 (Part CS) FR0011992536 (Part NC)
Objectif de gestion	Dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, le FCP a pour objectif sur la durée de placement recommandée d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis).
Date de lancement	29/08/2014
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Forme juridique	OPCVM, sous forme de FCP de droit français
Périodicité de valorisation	Quotidienne
Catégorie SFDR	Article 6

ACTEURS

Société de gestion	TALENCE PATRIVAL
Dépositaire	CACEIS Bank
Agent centralisateur	CACEIS Bank

CHIFFRES CLES AU 29/08/2025

Actif net	20 590 232,95 €
Valeurs Liquidatives	143.99 € (Part AC) 14 100.39 € (Part IC) 299.49 € (Part NC) 153.97 € (Part CS)
Performance 2024-2025	-3,99% (Part AC) -2,93% (Part IC) -1,81% (Part NC) -3,07% (Part CS)
Nombre de lignes	+16 ,30% (Indicateur de référence) 38

Profil de risque¹

4

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

**TALENCE PATRIVAL**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2024-2025

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur la période allant du 02/09/2024 au 29/08/2025, les marchés actions ont poursuivi leur hausse (Eurostoxx 50 NR + 10.55% et CAC 40 NR +3.42%) malgré l'instabilité politique française et la guerre en Ukraine pour laquelle une issue favorable reste plus que compliquée. Les investisseurs se sont concentrés sur une combinaison d'éléments positifs tels que la politique de la Banque Centrale Européenne qui est devenue clairement plus accommodante (avec des baisses de taux cumulés d'environ 100 points de base), des indicateurs d'activité économique qui s'améliorent, évitant ainsi une récession fin 2024, l'annonce d'un vaste plan de relance budgétaire en Allemagne (1000 milliards d'euros) et le retour de flux de capitaux en faveur des marchés européens (aidé par le niveau de valorisation des actions européennes qui affiche une forte décote par rapport aux USA).

Dans cet environnement, Euromidcap Convictions affiche un recul de 3.99% (Part AC) contre une hausse de 16.3% pour son indice de référence (Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR). Cette sous-performance s'explique par : 1) l'absence de valeurs de défense au sein du portefeuille, secteur qui a affiché des hausses particulièrement spectaculaires ; 2) la sous-pondération au sein du portefeuille de valeurs bancaires ; 3) la contre-performance de certains dossiers tels que Amplifon, Seb, Rational, Lotus Bakeries et Puma. A l'inverse, notons le bon comportement de quelques titres tels que Bawag, Do&Co, Spie et Tecnicas Reunidas.

Au 29/08/2025, Euromidcap Convictions est investi à hauteur de 96.9% et est composé de 38 titres.

Nos convictions fortes pour les prochains mois sont Lotus Bakeries, Bawag, Brunello Cucinelli et Nexans.

Sur l'ensemble de l'exercice 2024-2025, EUROMIDCAP CONVICTIONS (ci-après, le « Fonds » ou le « FCP ») affiche pour sa part :

AC, une performance de -3.99%

IC, une performance de -2.93%

NC, une performance de -1.80%

CS, une performance de -3.07%

Sur la même période, l'indicateur de référence du Fonds, l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index, affiche une performance de +16.3%.

L'actif net du Fonds s'élève à 29 590 232,95 euros au 29 août 2025. A la clôture, les nombres de parts en circulation sont :

Parts AC : 54 616,7168

Parts IC : 392,4281

Parts NC : 22 611,0231

Parts CS : 2 730,00

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montants nets)
Acquisitions	11 514 382,02 €
Cessions	-21 114 934,64 €
Total général net	-9 600 552,62 €

Acquisitions

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant brut en euros
11/12/2024	Action	IT0005218380	BANCO BPM SPA	311 319,17
02/07/2025	Action	FR0010282822	VUSIONGROUP	248 101,87
20/02/2025	Action	ES0178165017	TECNICAS REUNIDA	236 581,22
21/03/2025	Action	DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	229 508,10
14/05/2025	Action	IT0004931058	MAIRE SPA	227 833,65
03/06/2025	Action	ES0165386014	SOLARIA ENERGIA	213 580,93
22/01/2025	Action	PTBCP0AM0015	BCP BCO	206 091,36
14/01/2025	Action	IT0003492391	DIASORIN SPA	201 619,45
05/03/2025	Action	ES0132105018	ACERINOX	178 051,36
21/02/2025	Action	BE0003656676	RECTICEL ORD,	170 226,17

Cessions

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant brut en euros
29/10/2024	Action	IT0001157020	ERG SPA	-366 747,24
03/06/2025	Action	DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	-335 328,00
30/04/2025	Action	FR0011726835	GAZTRANSPORT	-297 183,27
25/09/2024	Action	FR0012757854	SPIE SA	-278 636,01
08/05/2025	Action	ES0132105018	ACERINOX	-276 631,63
08/10/2024	Action	FR0000130395	REMY COINTREAU	-258 829,67
23/07/2025	Action	NL0000852564	AALBERTS NV	-253 979,02
26/06/2025	Action	IT0001078911	INTERPUMP SPA	-240 585,95
13/01/2025	Action	ES0178165017	TECNICAS REUNIDA	-228 439,21
04/10/2024	Action	FR0011675362	NEOEN SA	-219 739,41

Information sur les OPCVM détenus en portefeuille gérés par la société de gestion

En application de l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, les porteurs de parts sont informés que le portefeuille du FCP détient les OPC suivants gérés par la société de gestion :

Nom de l'OPC	ISIN	Quantité à la clôture
Avenir France PME (Part IC)	FR0013228004	55

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir**

Modification le 14 mai 2025 du de la dénomination du FCP, Talence Euromidcap devenant Euromidcap, convictions.

**TALENCE PATRIVAL**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

Au 1^{er} août 2025, le gestionnaire, PATRIVAL S.A., s'est rapproché de la société TALENCE GESTION par voie de fusion-absorption. La société de gestion du Fonds est désormais dénommée TALENCE PATRIVAL (LEI : 969500JVQ1M8HKET0K76), Société anonyme à conseil d'administration au capital de 544 887.20 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 349 967 497, agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro AMF GP 90-28.

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité

Néant

Politique de sélection des intermédiaires (« best selection, best execution »)

TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique de meilleure sélection / meilleure exécution (« best selection, best execution ») des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion, dans la rubrique Informations réglementaires : www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires

Politique d'engagement actionnarial

Conformément à notre Code de déontologie et aux dispositions prévues aux articles L. 533-22 et R. 533-16 et suivants du Code monétaire et financier, TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. A ce titre, TALENCE PATRIVAL émet un vote défavorable à chaque résolution contraire aux principes de gouvernement d'entreprise prévus dans sa Politique.

La Politique d'engagement actionnarial de TALENCE PATRIVAL est accessible sur son site internet, dans la rubrique Informations réglementaires : www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et catégorie SFDR

Le FCP ne prend pas en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement. Le FCP relève ainsi de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le FCP ne vise pas la promotion de caractéristique environnementale et sociale ni l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Taxinomie » ou « Taxonomie »).

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés en euro

- i. Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
 - o Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
 - o Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant



TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

- ii. Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Néant

- iii. Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Néant

- iv. Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) - « SFTR »

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumises au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (dit « Règlement SFTR »).

Méthode de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Rappel des principaux risques

Le FCP n'offre pas de garantie ou de protection.

- **Risque de perte en capital :**

L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

- **Risque action :**

Si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de votre OPCVM peut baisser.

L'OPCVM peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.

Le fonds pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 120% de l'actif net sur les marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

- **Risque de liquidité :**

L'OPCVM pourra être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Euronext Growth, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.

- **Risque de taux :**

L'OPCVM peut être investi en titres monétaires. La valeur liquidative du fonds pourra baisser si les taux montent.

- **Risque de crédit :**

Le risque de crédit est proportionnel à l'investissement en produits de taux. Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, qui aura un impact négatif sur le cours du titre, et pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de contrepartie :**

La société de gestion pourra utiliser des instruments financiers dérivés où des techniques de gestion efficace gré à gré conclus auprès de contreparties sélectionnées par la société de gestion. En conséquence, l'OPCVM est exposé au risque qu'une ou plusieurs contreparties ne puissent honorer ses engagements au titre de ces instruments ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Impact des instruments dérivés :**

L'utilisation des instruments dérivés entraîne un risque d'amplification des pertes pour l'OPCVM lorsque les instruments dérivés sont utilisés pour obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents.

- **Risque lié à la détention d'obligations convertibles :**

La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Politique de rémunération

TALENCE PATRIVAL dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive OPCVM ») et de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF qui s'appliquent aux OPCVM. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

La politique de rémunération de TALENCE PATRIVAL est adoptée par le Conseil d'administration de la société de gestion, son instance de surveillance, qui a également la charge de sa supervision et de sa correcte mise en œuvre. Annuellement, le Conseil d'administration réexamine les principes généraux de ladite politique. Toute modification importante de la politique fait l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM gérés. La société de gestion a par ailleurs mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir les conflits d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients de la société de gestion et les performances individuelles des collaborateurs, en ce compris le respect de la réglementation en matière de gestion des risques et de conformité.

DETAIL DE LA REMUNERATION VERSEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie	Effectifs au 31/12/2024	Rémunérations fixes	Rémunérations variables
Preneurs de risque²			
Gérants, membres du Conseil d'administration et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	8	802 188 €	102 421 €
Personnes exerçant une fonction de contrôle et autres preneurs de risques ³	2	140 168 €	3 000 €
Non preneurs de risque			
Autres collaborateurs non preneurs de risques	8	351 446 €	31 361 €
TOTAL	18	1 293 801 €	136 782 €

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du FCP comportent des frais de gestion fixes (respectivement 2.35% TTC, 1.25% TTC, 0.10% TTC et 1.40% TTC par an de l'actif net pour les parts AC, IC, NC et CS). Au titre de l'exercice clos au 29/08/2025, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

Au cours du dernier exercice, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par TALENCE PATRIVAL à l'ensemble de son personnel (18 personnes) s'est élevé à 1 430 584 euros bruts.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- o Preneurs de risque : 1 047 777 euros
- o Non-preneurs de risque : 382 807 euros

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de TALENCE PATRIVAL ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroi de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, ou sur le site internet de la société de gestion : www.talence-patrival.fr

² Personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques de la société de gestion ou des OPCVM ou des FIA gérés.

³ Dont les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Information pour les « US Persons » : Ce fonds n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, ce fonds ne peut non plus être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux « U.S. Persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « U.S. Persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

Euromidcap Convictions

Fonds commun de placement
Société de gestion : Talence Patival

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 août 2025

Aux porteurs de parts du FCP Euromidcap Convictions,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement (FCP) Euromidcap Convictions relatifs à l'exercice clos le 29 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du fonds commun de placement établi par la société de gestion.

6. Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27-10-2025

Le commissaire aux comptes

Marlène ROSA

✓ Certifié par  young

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité
représenté par
Marlène Rosa Da Conceição

Bilan Actif au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	19 294 146,90
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 294 146,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	666 661,05
OPCVM	666 661,05
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	19 960 807,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	21 177,50
Comptes financiers	632 803,98
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	653 981,48
Total de l'actif I+II	20 614 789,43

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
Capitaux propres :	
Capital	21 221 560,00
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-631 327,05
Capitaux propres I	20 590 232,95
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	20 590 232,95
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	24 556,48
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	24 556,48
Total Passifs : I+II+III+IV	20 614 789,43

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	540 305,31
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	5 181,56
Sous-total produits sur opérations financières	545 486,87
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	545 486,87
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-312 923,25
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-312 923,25
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	232 563,62
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 740,35
Sous-total revenus nets I = (C+D)	235 303,97
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	851 630,34
Frais de transactions externes et frais de cession	-88 857,63
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	762 772,71
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-34 216,64
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	728 556,07

Compte de résultat au 29/08/2025 en EUR	29/08/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 941 704,80
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 941 704,80
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	346 517,71
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 595 187,09
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-631 327,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Dans le cadre d'une gestion actions discrétionnaire, le FCP a pour objectif sur la durée de placement recommandée d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/08/2021	31/08/2022	31/08/2023	30/08/2024	29/08/2025
Actif net Global en EUR	85 736 857,26	53 930 898,20	46 966 925,66	31 454 265,51	20 590 232,95
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC en EUR					
Actif net	37 739 688,45	24 356 252,38	21 482 260,02	12 942 829,91	7 864 535,98
Nombre de titres	193 975,7550	163 900,3372	138 520,4985	86 301,5854	54 616,7168
Valeur liquidative unitaire	194,55	148,60	155,08	149,97	143,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	36,03	-7,15	-2,27	-6,11	5,11
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,51	-1,32	-0,72	0,08	0,12
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS en EUR					
Actif net	3 015 614,49	1 295 902,99	932 846,03	670 645,87	420 354,28
Nombre de titres	15 054,7121	8 390,5942	5 732,8244	4 221,7485	2 730,0000
Valeur liquidative unitaire	200,31	154,44	162,72	158,85	153,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	36,92	-7,46	-2,35	-6,44	5,44
Capitalisation unitaire sur revenu	0,16	0,32	0,77	1,59	1,60
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC en EUR					
Actif net	22 962 048,90	13 662 010,23	11 564 819,18	8 198 571,10	5 533 390,38
Nombre de titres	1 259,4031	970,3028	778,4281	564,4281	392,4281
Valeur liquidative unitaire	18 232,48	14 080,15	14 856,63	14 525,44	14 100,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3 362,09	-680,60	-214,79	-588,50	498,85
Capitalisation unitaire sur revenu	32,85	54,29	92,61	166,90	168,09
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC en EUR					
Actif net	22 019 505,42	14 616 732,60	12 987 000,43	9 642 218,63	6 771 952,31
Nombre de titres	59 517,8807	50 586,7630	42 110,2529	31 613,0103	22 611,0231
Valeur liquidative unitaire	369,96	288,94	308,40	305,00	299,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	68,05	-14,02	-4,39	-12,28	10,55
Capitalisation unitaire sur revenu	4,54	4,93	5,40	6,94	6,98

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

	Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Part AC : 2.35% TTC maximum Part IC : 1.25% TTC maximum Part CS : 1.40% TTC maximum Part NC : 0.10% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Titres vifs : de 10 à 140 euros par opération d'achat ou de vente OPCVM : de 0 à 140 euros par souscription ou rachat de parts
4	Commission de surperformance	Actif net	Parts AC et CS : 20 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis) Part IC : 15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice (Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index dividendes réinvestis) Part NC : Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et ne sont pas affichés ci-dessus.

Les droits de garde, les frais de changes, de tenue des registres, comptes émetteurs, de traitements des souscriptions et des rachats sont pris en charge par la société de gestion.

Commission de surperformance :

La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, sous condition que le fonds ait enregistré une performance positive. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicables à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu.

L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis).

La période de cristallisation de la commission de surperformance correspond :

- pour la première : du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 ;
- pour les périodes suivantes : du 1^{er} jour de bourse de septembre au dernier jour de bourse d'août de l'année suivante.

La période de référence de la commission de surperformance correspond à la période de 5 ans au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle le fonds a le droit de réinitialiser le mécanisme de compensation de la performance négative (ou sous-performance) passée.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance. En aucun cas la période de cristallisation de la commission de surperformance du fonds ne peut être inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• **Pendant la période de cristallisation de la commission de surperformance :**

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera pour les parts AC et CS 20% TTC maximum entre ces deux actifs et pour les parts IC 15 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs. - Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• **A la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance, étant remplie la condition que le fonds ait enregistré sur cette période une performance positive :**

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de cristallisation de la commission de surperformance est définitivement acquise à la Société de gestion.

- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de cristallisation de la commission de surperformance). La période de référence de la commission de surperformance sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence de la commission de surperformance doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC	Capitalisation	Capitalisation
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS	Capitalisation	Capitalisation
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC	Capitalisation	Capitalisation
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	29/08/2025
Capitaux propres début d'exercice	31 454 265,51
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	142 910,51
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 060 574,60
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	232 563,62
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	762 772,71
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 941 704,80
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	20 590 232,95

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC		
Parts souscrites durant l'exercice	829,0000	118 521,40
Parts rachetées durant l'exercice	-32 513,8686	-4 710 133,21
Solde net des souscriptions/rachats	-31 684,8686	-4 591 611,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	54 616,7168	
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS		
Parts souscrites durant l'exercice	50,0000	7 920,50
Parts rachetées durant l'exercice	-1 541,7485	-240 103,65
Solde net des souscriptions/rachats	-1 491,7485	-232 183,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 730,0000	
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-172,0000	-2 410 940,92
Solde net des souscriptions/rachats	-172,0000	-2 410 940,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	392,4281	
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC		
Parts souscrites durant l'exercice	54,6356	16 468,61
Parts rachetées durant l'exercice	-9 056,6228	-2 699 396,82
Solde net des souscriptions/rachats	-9 001,9872	-2 682 928,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 611,0231	

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice**B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EUROMIDCAP CONVICTIONS AC FR0011992528	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 864 535,98	54 616,7168	143,99
EUROMIDCAP CONVICTIONS CS FR0013304060	Capitalisation	Capitalisation	EUR	420 354,28	2 730,0000	153,97
EUROMIDCAP CONVICTIONS IC FR0012610145	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 533 390,38	392,4281	14 100,39
EUROMIDCAP CONVICTIONS NC FR0011992536	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 771 952,31	22 611,0231	299,49

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ITALIE +/-	ALLEMAGNE +/-	ESPAGNE +/-	PAYS-BAS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	19 294,15	5 145,13	3 491,97	2 064,74	1 707,17	1 698,01
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	19 294,15					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	632,80	0,00	0,00	0,00	632,80
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	632,80

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	632,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	632,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 NOK +/-	Devise 3 DKK +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	569,62	563,33	396,26	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	569,62	563,33	396,26	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	29/08/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	21 177,50
Total des créances		21 177,50
Dettes		
	Rachats à payer	23 825,92
	Frais de gestion fixe	730,56
Total des dettes		24 556,48
Total des créances et des dettes		-3 378,98

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	29/08/2025
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	216 694,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 129,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	82 286,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 812,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	29/08/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/08/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/08/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			666 661,05
	FR0013228004	AVENIR FRANCE PME IC	666 661,05
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			666 661,05

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
Revenus nets	235 303,97
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	235 303,97
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	235 303,97

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
Revenus nets	6 967,93
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 967,93
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 967,93
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	6 967,93
Total	6 967,93
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
Revenus nets	4 381,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 381,71
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 381,71
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	4 381,71
Total	4 381,71
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
Revenus nets	65 966,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	65 966,71
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	65 966,71
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	65 966,71
Total	65 966,71
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	29/08/2025
Revenus nets	157 987,62
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	157 987,62
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	157 987,62
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	157 987,62
Total	157 987,62
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	728 556,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	728 556,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	728 556,07

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	279 191,37
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	279 191,37
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	279 191,37
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	279 191,37
Total	279 191,37
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 878,46
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	14 878,46
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 878,46
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	14 878,46
Total	14 878,46
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	195 763,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	195 763,95
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	195 763,95
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	195 763,95
Total	195 763,95
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	29/08/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	238 722,29
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	238 722,29
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	238 722,29
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	238 722,29
Total	238 722,29
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			19 294 146,90	93,70
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			19 294 146,90	93,70
Banques commerciales			1 144 100,00	5,56
BANCO BPM SPA	EUR	30 000	351 750,00	1,71
BCP BCO	EUR	650 000	470 600,00	2,29
VGP	EUR	3 300	321 750,00	1,56
Biens de consommation durables			932 890,00	4,53
DE'LONGHI SPA	EUR	13 500	404 190,00	1,96
SEB SA	EUR	8 500	528 700,00	2,57
Boissons			867 859,78	4,21
REMY COINTREAU	EUR	9 000	471 600,00	2,29
ROYAL UNIBREW	DKK	6 000	396 259,78	1,92
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			566 260,00	2,75
REPLY SPA	EUR	4 600	566 260,00	2,75
Emballage et conditionnement			1 622 090,00	7,88
HUHTAMAKI OYJ	EUR	22 000	667 920,00	3,24
VERALLIA	EUR	10 000	245 000,00	1,19
VIDRALA SA	EUR	7 700	709 170,00	3,45
Equipement et services pour l'énergie			340 200,00	1,65
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	15 000	340 200,00	1,65
Equipements électriques			716 100,00	3,48
NEXANS SA	EUR	5 500	716 100,00	3,48
Equipements et fournitures médicaux			430 900,00	2,09
DIASORIN SPA	EUR	5 000	430 900,00	2,09
Equipements et instruments électroniques			385 920,00	1,87
VUSIONGROUP	EUR	1 800	385 920,00	1,87
Gestion immobilière et développement			1 116 900,00	5,42
CTP NV	EUR	30 000	550 800,00	2,68
TAG IMMOBILIEN AG	EUR	37 000	566 100,00	2,74
Hôtels, restaurants et loisirs			947 190,00	4,60
DO & CO AG	EUR	2 400	544 800,00	2,65
SPIE SA	EUR	8 500	402 390,00	1,95
Logiciels			1 453 946,00	7,06
BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	7 300	721 386,00	3,50
MAIRE SPA	EUR	32 000	394 880,00	1,92
RECTICEL ORD.	EUR	36 000	337 680,00	1,64
Machines			1 949 061,43	9,47
AALBERTS NV	EUR	7 000	209 440,00	1,02
ENVIPCO HOLDING NV	NOK	76 000	563 331,43	2,74
JUNGHEINRICH AG	EUR	19 000	571 140,00	2,77
RATIONAL AG	EUR	950	605 150,00	2,94

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Matériaux de construction			569 620,19	2,77
INWIDO AB	SEK	34 446	569 620,19	2,77
Produits alimentaires			1 452 950,00	7,06
LOTUS BAKERIES	EUR	95	795 150,00	3,87
VISCOFAN SA	EUR	11 000	657 800,00	3,19
Produits de soins personnels			667 859,50	3,24
INTERPARFUMS SA	EUR	21 175	667 859,50	3,24
Services clientèle divers			343 000,00	1,67
BEFESA SA	EUR	12 500	343 000,00	1,67
Services financiers diversifiés			1 114 790,00	5,41
BAWAG GROUP AG	EUR	6 700	740 350,00	3,59
SHOP APOTHEKE EUROPE NV	EUR	4 600	374 440,00	1,82
Services liés aux technologies de l'information			1 056 160,00	5,13
ALTEN SA	EUR	6 400	421 760,00	2,05
SOPRA STERIA GROUP	EUR	4 000	634 400,00	3,08
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			671 400,00	3,26
COVIVIO	EUR	12 000	671 400,00	3,26
Soins et autres services médicaux			622 600,00	3,02
AMPLIFON SPA	EUR	40 000	622 600,00	3,02
Textiles, habillement et produits de luxe			322 350,00	1,57
PUMA SE	EUR	15 000	322 350,00	1,57
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Boissons			0,00	0,00
REMY COINTREAU RTS 15-09-25	EUR	9 000	0,00	0,00
TITRES D'OPC			666 661,05	3,24
OPCVM			666 661,05	3,24
Gestion collective			666 661,05	3,24
AVENIR FRANCE PME IC	EUR	55	666 661,05	3,24
Total			19 960 807,95	96,94

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	19 960 807,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	653 981,48
Autres passifs (-)	-24 556,48
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	20 590 232,95

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS AC	EUR	54 616,7168	143,99
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS CS	EUR	2 730,0000	153,97
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS IC	EUR	392,4281	14 100,39
Part EUROMIDCAP CONVICTIONS NC	EUR	22 611,0231	299,49

TALENCE EUROMIDCAP

COMPTES ANNUELS
30/08/2024

BILAN ACTIF AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	30 740 577,96	44 842 966,89
Actions et valeurs assimilées	29 783 428,90	43 333 416,90
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 783 428,90	43 333 416,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	957 149,06	1 509 549,99
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	957 149,06	1 509 549,99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	72 538,59	171 535,96
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	72 538,59	171 535,96
COMPTES FINANCIERS	721 816,48	2 366 260,39
Liquidités	721 816,48	2 366 260,39
TOTAL DE L'ACTIF	31 534 933,03	47 380 763,24

BILAN PASSIF AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	32 401 349,48	47 444 137,36
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 275 083,68	-680 724,85
Résultat de l'exercice (a,b)	327 999,71	203 513,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	31 454 265,51	46 966 925,66
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	80 667,52	413 837,58
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	80 667,52	413 837,58
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	31 534 933,03	47 380 763,24

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43 151,60	34 920,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	807 264,78	878 120,62
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	850 416,38	913 040,63
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	700,34
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	700,34
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	850 416,38	912 340,29
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	529 495,63	723 323,65
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	320 920,75	189 016,64
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	7 078,96	14 496,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	327 999,71	203 513,15

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013304060 - Part TALENCE EUROMIDCAP CS : Taux de frais maximum de 1,40%.

FR0011992536 - Part TALENCE EUROMIDCAP NC : Taux de frais maximum de 0,10%.

FR0012610145 - Part TALENCE EUROMIDCAP IC : Taux de frais maximum de 1,25%.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Actif net	Parts AC et CS : 20 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis)
		Part IC : 15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index (dividendes réinvestis)
		Part NC : Néant

La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, sous condition que le fonds ait enregistré une performance positive. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

L'actif de référence représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicables à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu.

L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return Index dividendes réinvestis.

La période de cristallisation de la commission de surperformance correspond :

- pour la première : du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 ;
- pour les périodes suivantes : du 1er jour de bourse de septembre au dernier jour de bourse d'août de l'année suivante.

La période de référence de la commission de surperformance correspond à la période de 5 ans au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle le fonds a le droit de réinitialiser le mécanisme de compensation de la performance négative (ou sous-performance) passée.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance. En aucun cas la période de cristallisation de la commission de surperformance du fonds ne peut être inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

- **Pendant la période de cristallisation de la commission de surperformance :**
 - Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera pour les parts AC et CS 20% TTC maximum entre ces deux actifs et pour les parts IC 15 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
 - Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

- **A la fin de la période de cristallisation de la commission de surperformance, étant remplie la condition que le fonds ait enregistré sur cette période une performance positive :**
 - Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de cristallisation de la commission de surperformance est définitivement acquise à la Société de gestion.
 - Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de cristallisation de la commission de surperformance). La période de référence de la commission de surperformance sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence de la commission de surperformance doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts TALENCE EUROMIDCAP AC	Capitalisation	Capitalisation
Parts TALENCE EUROMIDCAP CS	Capitalisation	Capitalisation
Parts TALENCE EUROMIDCAP IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts TALENCE EUROMIDCAP NC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/08/2024 EN EUR

	30/08/2024	31/08/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	46 966 925,66	53 930 898,20
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 961 527,90	1 909 109,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 267 992,93	-11 592 578,44
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 662 105,88	4 943 696,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 039 694,52	-5 446 323,69
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,09
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-0,03
Frais de transactions	-171 836,79	-304 511,17
Différences de change	-6 825,03	-95 479,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	29 134,59	3 433 098,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 654 923,91</i>	<i>1 625 789,32</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 625 789,32</i>	<i>1 807 308,75</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	320 920,75	189 016,64
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	31 454 265,51	46 966 925,66

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	721 816,48	2,29
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	721 816,48	2,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 DKK		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	897 784,00	2,85	788 277,72	2,51	431 001,89	1,37	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/08/2024
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	57 538,59
	Coupons et dividendes en espèces	15 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		72 538,59
DETTES		
	Rachats à payer	71 432,13
	Frais de gestion fixe	9 235,39
TOTAL DES DETTES		80 667,52
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 128,93

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part TALENCE EUROMIDCAP AC		
Parts souscrites durant l'exercice	5 370,9088	805 061,62
Parts rachetées durant l'exercice	-57 589,8219	-8 621 292,47
Solde net des souscriptions/rachats	-52 218,9131	-7 816 230,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	86 301,5854	
Part TALENCE EUROMIDCAP CS		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 511,0759	-236 500,38
Solde net des souscriptions/rachats	-1 511,0759	-236 500,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 221,7485	
Part TALENCE EUROMIDCAP IC		
Parts souscrites durant l'exercice	145,0000	2 087 771,68
Parts rachetées durant l'exercice	-359,0000	-5 180 420,60
Solde net des souscriptions/rachats	-214,0000	-3 092 648,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	564,4281	
Part TALENCE EUROMIDCAP NC		
Parts souscrites durant l'exercice	223,3815	68 694,60
Parts rachetées durant l'exercice	-10 720,6241	-3 229 779,48
Solde net des souscriptions/rachats	-10 497,2426	-3 161 084,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31 613,0103	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part TALENCE EUROMIDCAP AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TALENCE EUROMIDCAP CS	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TALENCE EUROMIDCAP IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TALENCE EUROMIDCAP NC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/08/2024
Parts TALENCE EUROMIDCAP AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	391 176,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TALENCE EUROMIDCAP CS	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 655,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TALENCE EUROMIDCAP IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 709,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TALENCE EUROMIDCAP NC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 954,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/08/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/08/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/08/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			957 149,06
	FR0013228004	TALENCE SELECTION PME IC	957 149,06
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			957 149,06

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/08/2024	31/08/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	327 999,71	203 513,15
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	327 999,71	203 513,15

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 585,79	-100 524,14
Total	7 585,79	-100 524,14

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP CS		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 713,51	4 433,81
Total	6 713,51	4 433,81

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	94 205,01	72 097,59
Total	94 205,01	72 097,59

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	219 495,40	227 505,89
Total	219 495,40	227 505,89

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/08/2024	31/08/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 275 083,68	-680 724,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 275 083,68	-680 724,85

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-527 396,30	-314 955,32
Total	-527 396,30	-314 955,32

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP CS		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-27 192,95	-13 512,96
Total	-27 192,95	-13 512,96

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-332 170,08	-167 205,37
Total	-332 170,08	-167 205,37

	30/08/2024	31/08/2023
Parts TALENCE EUROMIDCAP NC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-388 324,35	-185 051,20
Total	-388 324,35	-185 051,20

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/08/2020	31/08/2021	31/08/2022	31/08/2023	30/08/2024
Actif net Global en EUR	70 368 856,43	85 736 857,26	53 930 898,20	46 966 925,66	31 454 265,51
Parts TALENCE EUROMIDCAP AC en EUR					
Actif net	30 756 889,74	37 739 688,45	24 356 252,38	21 482 260,02	12 942 829,91
Nombre de titres	208 612,5932	193 975,7550	163 900,3372	138 520,4985	86 301,5854
Valeur liquidative unitaire	147,43	194,55	148,60	155,08	149,97
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,88	36,03	-7,15	-2,27	-6,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,95	-1,51	-1,32	-0,72	0,08
Parts TALENCE EUROMIDCAP CS en EUR					
Actif net	2 674 935,11	3 015 614,49	1 295 902,99	932 846,03	670 645,87
Nombre de titres	17 792,9076	15 054,7121	8 390,5942	5 732,8244	4 221,7485
Valeur liquidative unitaire	150,33	200,31	154,44	162,72	158,85
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,90	36,92	-7,46	-2,35	-6,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,41	0,16	0,32	0,77	1,59
Parts TALENCE EUROMIDCAP IC en EUR					
Actif net	19 044 371,51	22 962 048,90	13 662 010,23	11 564 819,18	8 198 571,10
Nombre de titres	1 393,3677	1 259,4031	970,3028	778,4281	564,4281
Valeur liquidative unitaire	13 667,87	18 232,48	14 080,15	14 856,63	14 525,44
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	109,88	3 362,09	-680,60	-214,79	-588,50
Capitalisation unitaire sur résultat	-39,74	32,85	54,29	92,61	166,90
Parts TALENCE EUROMIDCAP NC en EUR					
Actif net	17 892 660,07	22 019 505,42	14 616 732,60	12 987 000,43	9 642 218,63
Nombre de titres	65 301,3275	59 517,8807	50 586,7630	42 110,2529	31 613,0103
Valeur liquidative unitaire	274,00	369,96	288,94	308,40	305,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,64	68,05	-14,02	-4,39	-12,28
Capitalisation unitaire sur résultat	2,17	4,54	4,93	5,40	6,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	22 000	381 700,00	1,22
JUNGHEINRICH AG	EUR	24 500	695 800,00	2,21
PUMA SE	EUR	15 000	586 350,00	1,87
RATIONAL AG	EUR	1 200	1 093 800,00	3,48
TAG IMMOBILIEN AG	EUR	26 000	385 580,00	1,22
TOTAL ALLEMAGNE			3 143 230,00	10,00
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	14 000	968 100,00	3,08
DO CO RESTAURANTS	EUR	6 750	1 020 600,00	3,24
TOTAL AUTRICHE			1 988 700,00	6,32
BELGIQUE				
LOTUS BAKERIES	EUR	85	967 300,00	3,08
VGP	EUR	3 500	325 150,00	1,02
TOTAL BELGIQUE			1 292 450,00	4,10
DANEMARK				
CADELER A/S	NOK	72 000	431 001,89	1,37
ROYAL UNIBREW AS	DKK	10 500	788 277,72	2,50
TOTAL DANEMARK			1 219 279,61	3,87
ESPAGNE				
TECNICAS REUNIDAS	EUR	55 000	625 350,00	1,99
VIDRALA S.A.	EUR	10 000	987 000,00	3,14
VISCOFAN	EUR	17 500	1 069 250,00	3,40
TOTAL ESPAGNE			2 681 600,00	8,53
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY	EUR	28 000	1 037 680,00	3,30
TOTAL FINLANDE			1 037 680,00	3,30
FRANCE				
ALTEN SA	EUR	4 000	406 400,00	1,30
COVIVIO	EUR	19 000	957 600,00	3,04
IMERYS SA	EUR	20 000	606 000,00	1,93
INTERPARFUMS SA	EUR	17 100	774 630,00	2,46
NEOEN SA	EUR	20 616	798 251,52	2,54
NEXANS SA	EUR	9 377	1 094 295,90	3,48
REMY COINTREAU	EUR	7 500	553 500,00	1,76
REMY COINTREAU RTS 16-09-24	EUR	7 500	0,00	0,00
RUBIS	EUR	16 000	465 920,00	1,48
SEB	EUR	10 000	946 000,00	3,01
SOPRA STERIA	EUR	6 000	1 047 000,00	3,33
SPIE SA	EUR	26 000	949 000,00	3,01
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	18 000	483 840,00	1,54
TOTAL FRANCE			9 082 437,42	28,88
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	49 399	1 438 992,87	4,58
BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	8 500	754 375,00	2,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANIELI C.EPAR.NCV	EUR	28 000	708 400,00	2,24
DE LONGHI SPA	EUR	36 000	1 039 680,00	3,31
ERG SPA	EUR	22 000	538 560,00	1,71
INTERPUMP GROUP	EUR	19 000	755 060,00	2,40
REPLY FRAZION	EUR	7 000	998 900,00	3,17
TOTAL ITALIE			6 233 967,87	19,81
LUXEMBOURG				
BEFESA SA	EUR	27 000	733 320,00	2,33
TOTAL LUXEMBOURG			733 320,00	2,33
PAYS-BAS				
AALBERTS INDUSTRIES	EUR	15 000	528 300,00	1,68
CTP NV	EUR	26 000	441 480,00	1,40
SHOP APOTHEKE EUROPE NV	EUR	4 000	503 200,00	1,61
TOTAL PAYS-BAS			1 472 980,00	4,69
SUEDE				
INWIDO AB	SEK	57 000	897 784,00	2,86
TOTAL SUEDE			897 784,00	2,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			29 783 428,90	94,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées			29 783 428,90	94,69
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
TALENCE SELECTION PME IC	EUR	98,8336	957 149,06	3,04
TOTAL FRANCE			957 149,06	3,04
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			957 149,06	3,04
TOTAL Organismes de placement collectif			957 149,06	3,04
Créances			72 538,59	0,23
Dettes			-80 667,52	-0,25
Comptes financiers			721 816,48	2,29
Actif net			31 454 265,51	100,00

Parts TALENCE EUROMIDCAP AC	EUR	86 301,5854	149,97
Parts TALENCE EUROMIDCAP IC	EUR	564,4281	14 525,44
Parts TALENCE EUROMIDCAP NC	EUR	31 613,0103	305,00
Parts TALENCE EUROMIDCAP CS	EUR	4 221,7485	158,85